

2017-8040  
20178-01-30

ADVANCE 12A

COMMERCIAL

DANGER- CORROSIF POUR LES YEUX ET POUR LA PEAU

CORROSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GUARANTIE: Chlore disponible, présent sous forme d'hypochlorite de sodium...12% w/v sous emballage

NO. D'HOMOLOGATION 23829 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES; D.I.N. 0229425

Fabriqué au Canada

Advance Chemicals Ltd.

1500 Quebec Ave, Saskatoon, SK S7K 1V7

Tel: 1-800-387-7503 fax: 1-888-281-8109

CONTENU NET: 20 L

PREMIERS SOINS: Renferme de l'hypochlorite de sodium. EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence bouche-à-bouche si possible. EN CAS D'ECLABOUSSURES DANS LES YEUX, rincer immédiatement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin si l'irritation persiste. EN CAS D'INGESTION NE PAS FAIRE LA PERSONNE A VOMIR. Si cela se produit, bien rincer la bouche de la victime et lui donner beaucoup d'eau. Si la victime est consciente, lui donner plusieurs verres d'eau afin de diluer le produit absorbé. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Dans tous les cas, appeler un médecin ou un service d'urgence. EN CAS D'ECLABOUSSURES SUR LA PEAU, rincer abondamment avec du savon et de l'eau et enlever tout vêtement contaminé. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Renferme de l'hypochlorite de sodium. LIQUIDE CORROSIF. Traiter selon les symptômes.

PRECAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Corrosif pour les yeux et à la peau. N'obtenez pas dans les yeux, la peau ou les vêtements. Nocif ou mortel si avalé. Nocif s'inhalé. Évitez de respirer les vapeurs ou des brumes de pulvérisation. NE PAS MÉLANGER AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES. Porter des lunettes de protection ou un protecteur facial, des gants résistants aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes lors de la manipulation de ce produit. Ne pas mélanger avec des nettoyants pour cuvettes de cabinet, des produits anti-rouille, de l'ammoniaque ou de l'acide. CE PRODUIT FORME DES GAZ NOCIFS LORSQU'IL EST MÉLANGE AVEC DE L'ACIDE. Garder le récipient fermé hermétiquement et le conserver dans un endroit frais et sec. ÉVITER TOUTE CONTAMINATION AVEC LA NOURRITURE.

Rincer le contenant à fond avant l'éliminer. Voir les instructions d'élimination sur cette étiquette.

ELIMINATION:

1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2) Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3) Rendre le contenant inutilisable. 4) Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5) Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial s'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

2017-8040  
20178-01-30

MODE D'EMPLOI:

POUR LES HÔPITAUX ET LES ETABLISSEMENTS DE SANTÉ, LES ÉCOLES ET POUR L'UTILISATION EN GÉNÉRAL

Pour la désinfection en général, la stérilisation et le blanchiment, ajouter 60mL du produit Advance-12A par quantités de 10 Litres d'eau. Compter une période de contact de 10 minutes. Les surfaces de préparation alimentaire ainsi que les surfaces en contact avec des aliments doivent être rincés abondamment avec de l'eau potable avant d'être réutilisées.

(ATTENTION: NE PAS UTILISER LE PRODUIT ADVANCE 12A SUR LA SOIE, LA LAINE, LE MOHAIR, LE SPANDEX (LYCRA), LES COULEURS PEU RESISTANTES, LE CUIR, L'ALUMINIUM OU L'ARGENT.)  
POUR L'AGRICULTURE ET LES PRODUITS LAITIERS, LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS ET DES BOISSONS

Pour la préparation d'une solution de chlore disponible de 200 ppm, ajouter 20ml du produit Advance 12A à 10 Litres d'eau. Pour préparer une solution de chlore disponible de 25 ppm, ajouter 5ml du produit Advance 12A à 20 Litres d'eau. Lorsque des concentrations égales ou supérieures à 200 ppm de chlore sont utilisées, bien rincer les surfaces et les matériaux en contact avec des aliments avec de l'eau potable.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicable savant d'utiliser ce produit.

POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU DES PISCINES

L'utilisation du produit Advance 12A est recommandée dans tous les types de piscines dont celles en béton ou revêtues de vinyle ou de fibre de verre. Ajouter la quantité appropriée du produit Advance 12A quotidiennement à l'eau de la piscine afin de maintenir un chlore disponible de 1.0 à 3.0 de parties par million (ppm).

L'utilisation d'une trousse d'analyse est recommandée. Une température de l'eau chaude, la pluie ainsi qu'une utilisation fréquente de la piscine affectent la quantité nécessaire du Produit Advance 12A. Avant d'ajouter le produit Advance 12A, le pH doit être testé et ajusté de 7.2 à 7.8. Dans des conditions normales, le produit Advance 12A doit être ajouté quotidiennement dans des proportions de 250mL par quantités de 10,000 Litres d'eau.

DOSES JOURNALIÈRES RECOMMANDÉES

Chlore libre disponible: 1.0 - 3.0ppm

pH: 7.2 - 7.8

Alcalinité totale : 100 - 120ppm

Dureté calcique : 200 - 300ppm

REMARQUE : Si la température moyenne journalière est environ de 25°C à 32°C, surchlorer la piscine toutes les semaines en ajoutant 1.00 litre du Produit Advance 12A par quantités de 10,000 Litres d'eau de piscine. Si non, surchlorer toutes les deux semaines. Éviter d'utiliser la piscine tant que le taux de chlore résiduel ne soit pas descendu au-dessous de 2.0 ppm (attendre environ 24 heures). Pour de meilleurs résultats, surchlorer la piscine le soir à la tombée de nuit. Pour lutter contre les infestations abondantes d'algues, des dosages allant jusqu'à 3.00 Litres par quantités de 10,000 Litres d'eau de piscine peuvent être requis. Passer l'aspirateur quand les algues mortes s'accumulent. Pour les piscines extérieures, les résidus de chlore peuvent être protégés de la destruction contre les rayons du soleil en ajoutant le produit Advance Stabilizer. Chlorer tous les jours les patageoires afin de maintenir un taux de résidu de chlore de 3-5 ppm en ajoutant 40mL du produit Advance 12A par quantités de 1,000 Litres d'eau de piscine, ou tel que requis.

AVIS A L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitué une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages biens que l'utilisation du produit peut entraîner.